

Coopération algéro-allemande: Plus de 3 milliards de dollars d'échanges en 2016

26 SEPTEMBRE 2017

Le 4e Forum économique algéro-allemand s'est tenu hier à la CACI en présence de nombreux chefs d'entreprises et d'opérateurs des deux pays. A cette occasion, Zerouki Mohamed, vice-président de la Chambre Algérienne de Commerce d'Industrie (CACI), a souligné lors de son intervention que le partenariat algéro-allemand s'est consolidé ces dernières années.

Il cité à ce propos «la mise en place en juillet 2017 du projet de construction et de montage de véhicules entre Volkswagen et Sovac». Pour M. Zerouki, «l'Algérie dispose d'une position stratégique dans la région tant sur le plan économique que sur le plan politique, offrant ainsi une accessibilité aux marchés mondiaux de façon à constituer une plateforme industrielle d'approvisionnement».

Le nombre d'entreprises allemandes installées en Algérie a atteint les 200 en 2017. «Ce chiffre est en- deçà des capacités réelles des deux pays», a estimé le responsable de la CACI.

Evoquant la règle 49/51, M. Zerouki a indiqué que «cette loi n'est pas un frein aux investissements directs étrangers».

Et d'ajouter : «Nous constatons que les volumes d'investissement n'ont pas cessé d'augmenter depuis l'entrée en vigueur de cette loi». Concernant les échanges commerciaux entre les deux pays, M. Zerrouki a indiqué que le volume enregistré est d'environ 3,07 milliards de dollars en 2016.

3 milliards de dollars représentent les importations algériennes auprès de l'Allemagne. Quant aux exportations algériennes, elles se chiffrent à 64 millions de dollars, soit un déficit de 2,94 milliards

de dollars en défaveur de la balance commerciale de l'Algérie.

Cette rencontre économique a été marquée par l'intervention de M. Martin Ackerman, président de la Chambre Algéro-Allemande de Commerce et d'Industrie (AHK) qui est revenu sur les différents secteurs susceptibles d'intéresser les opérateurs économiques allemands, en citant les projets d'infrastructure comme l'autoroute Est-Ouest, la santé et le secteur pharmaceutique, ainsi que l'agroalimentaire et les travaux publics.

A. M.